### DEPARTEMENT DE L'ALLIER



### ARRONDISSEMENT DE VICHY

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77 Présents : 55

Votants: 74 (dont 19 procurations)

N°11

**OBJET:** 

PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rendue exécutoire:

Transmise en Sous-Préfecture le : - 7 OCT. 2021

Publiée ou notifiée le : - 7 OCT. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA**, **Président**.

Présents:

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT (à partir de la délibération n°51), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCO, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°11), Sylvain BRUNO, Christine BOUARD (à partir de la délibération n°9), Pierre BONNET, Evelyne VOITELLIER (de la délibération n°1 à 35 et à partir de la délibération n°39), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT (à partir de la délibération n°20), Henri SARRE (à partir de la délibération n°9), Corinne IBARRA, Claude MALHURET (de la délibération n°1 à 30 et à partir de la délibération n°35), Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires. formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration:

MM. François SENNEPIN à Elisabeth BARGE, Michèle CHARASSE à Nicole COULANGE, Jean-Claude BRAT à Jean-Sébastien LALOY (jusqu'à la délibération n°50), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à Michel LAURENT, Ludivine DUFRAISE à Pierre BONNET, Philippe COLAS à Jacques TERRACOL, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOUX-BOUILLON, Annie DAUPHIN à Jean-Sébastien LALOY, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD (jusqu'à la délibération n°10) Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Jean ALMAZAN, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Frédéric AGUILERA (jusqu'à la délibération n°19), Henri SARRE à Corinne IBARRA (jusqu'à la délibération n°8) Alexis BOUTRY à Evelyne VOITELLIER, Linda PELISSIER à Corinne IBARRA, Sylvie DUBREUIL à Evelyne VOITELLIER.

Absents excusés :

MM. François SZYPULA, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD. **Secrétaire**: M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois pris en application de l'article 4 de la loi du 26 janvier 1984, ...

**Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984, relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'ensemble des décrets et arrêtés relatifs aux régimes indemnitaires applicables à la Fonction Publique Territoriale,

**Vu** la délibération n° 19 du conseil communautaire du 8 juillet 2021 portant modification du tableau des effectifs,

Vu l'examen par la commission n° 5 le 15 septembre 2021,

**Vu** l'avis consultatif du comité technique du 17 septembre 2021 sur le projet de modification du tableau des effectifs,

**Considérant** les nécessités d'organisation de la Communauté d'Agglomération en matière de redéploiement, d'organisation et de continuité de service, ou encore d'avancement statutaire,

**Considérant** qu'il convient de prévoir les postes correspondants au tableau des effectifs,

### Propose au Conseil Communautaire:

- De créer ou supprimer les emplois au tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

### A – Les emplois permanents

## <u>Evolutions liées au cadre statutaire et/ou organisationnel de fonctionnement des différentes structures communautaires :</u>

Dans le cadre du bon fonctionnement des services communautaires et afin d'assurer la continuité du service dans le cadre du remplacement de personnels ayant quitté leurs fonctions, il est proposé de créer les emplois suivants :

- un emploi d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à temps complet,
- un emploi d'adjoint du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- un emploi d'adjoint administratif à temps non complet à hauteur de 17 h 30 hebdomadaires,

- un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à hauteur de 1 heure 30 hebdomadaires,

Dans un même temps, il est proposé de supprimer les emplois vacants suivants :

- deux emplois de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet,
- un emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- deux emplois d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
- deux emplois d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- un emploi d'ingénieur en chef hors classe à temps complet,
- un emploi d'ingénieur hors classe à temps complet,
- un emploi d'ingénieur principal à temps complet,
- un emploi d'agent de maîtrise principal à temps complet,
- un emploi d'agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- un emploi d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet,
- un emploi d'assistant d'enseignement artistique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à hauteur de 10 heures hebdomadaires,

### B – Les emplois non permanents

Il est proposé de supprimer un emploi d'assistante maternelle vacant suite à un départ en retraite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter le tableau des effectifs au 15 octobre 2021 qui prend en compte les évolutions précitées, tel que figurant en annexe n°1,
- d'autoriser Monsieur le Président à faire évoluer le tableau des effectifs des emplois permanents et non permanents, conformément aux propositions figurant dans le rapport,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats précités,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 30 septembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

\Le Président, Frédéric AGUILERA

### ANNEXE DELIBERATION DU 30 SEPTEMBRE 2021

### TABLEAU DES EFFECTIFS AU 15 OCTOBRE 2021

EMPLOIS PERMANENTS		EMPLOIS BUDGETAIRES DELII DU 08 07 2021	VARIATION B DELIB DU 30 09 2021	EFFECTIFS					
	CATEGORIE			BUDGETAIRES	Dont : TEMPS NON COMPLET	POURVUS	Statutaires	Contractuel	
EMPLOIS FONCTIONNELS						100000000000000000000000000000000000000			
Directeur Général des Services	Α	1		1	0	0	0	0	
Directeur Général Adjoint des Services	A	1	0	1	0	i	1	0	
TOTAL FONCTIONNEL		2	0	2	0	1	1	0	
1 - SECTEUR ADMINISTRATIF									
Administrateur									
Directeur	A A	1 2		1 2	0	0 2	0	0	
Attaché Principal	A	14	0	14	0	10	9	0	
Attaché	A	20		20	0	18	10	8	
						30.004			
Rédacteur Principal de lère classe	В	15	-2	13	0	12	12	0	
Rédacteur Principal de 2ème classe Rédacteur	В	9	-1	8	0	7	6	1	
Redacteur Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	B C	25 36	-2	25 34	0	22	17	5	
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	c	30	-2	28	0	34 28	34	0	
Adjoint Administratif							28	0	
rujonik Aunumsuatii	С	24	1	25	1	23	21	2	
OTAL ADMINISTRATIF(1)		176	-6	170	1	156	139	17	
- SECTEUR TECHNIQUE									
génieur en Chef hors classe	A	1	-1	0	0	0	0	0	
ngénieur en Chef	A	1		1	0	1	1	0	
ngénieur hors classe	A	1	-1	0	0	0	0	0	
ngénieur Principal	A	8	-1	7	0	6	6	0	
ngénieur	A	6		6	0	5	3	2	
echnicien Principal 1ère classe	В	17		17	0	16	14	2	
echnicien Principal 2ème classe	В	5	1	5	0	4	3	1	
echnicien	В	11		11	0	9	7	2	
gent de Maîtrise Principal	С	14	-1	13	0	13	13	0	
gent de Maîtrise	С	13	**	13	0	11	11	0	
djoint Technique Principal de 1ère classe	С	22		22	0				
djoint Technique Principal de 2ème classe				1	1	21	16	5	
djoint Technique Frincipal de 2eme classe	c c	27 54	0	27	0	23	23	0	
OTAL TECHNIQUE (2)		180	0 -4	54 176	7	53 162	48 145	5 17	
-SECTEUR SOCIAL							1,0		
	1536	2007		10					
ducateur de Jeunes Enfants de classe exceptionnelle	A	5		5	0	5	5	0	
ducateur de Jeunes Enfants	A	4		4	0	4	3	1	
gent Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de Tere classe	С	2		2	0	2	2	0	
gent social principal de 2ème classe	С	9	-1	8	0	8	8	0	
gent Social	С	5	- 1	5	0	4	4	0	
OTAL SOCIAL (3)		25	-1	24	0	23	22	1	
SECTEUR MEDICO-SOCIAL									
éricultrice hors classe	A	1		1	0	1	1	0	
dre de santé de 2ème classe	A	1		1	0	1	1	0	
exiliaire de Puériculture Principal de 1ère classe	С	9	-1	8	0	8	8	0	
adre de santé de 2ème classe uxiliaire de Puériculture Principal de 1ère classe uxiliaire de Puériculture Principal de 2ème classe			-1						

16 -1 15 0 15 0 TOTAL MEDICO-SOCIAL (4)

					_			
5 - SECTEUR SPORTIF								li .
Educateur APS Principal de 1ère classe	В	8		8	0	8	8	0
Educateur APS Principal de 2ème classe	В	2		2	0	1	1	0
Educateur APS	В	8		8	0	6	6	0
Operateur des APS	С	1		1	0	0	0	0
TOTAL SPORTIF(5)		19	0	19	0	15	15	0
6 - SECTEUR ANIMATION								
Animateur Principal de 1ère classe	В	3		3	0	3	3	0
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	С	1		1	0	1	1	0
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	С	9		9	0	9	9	0
Adjoint d'Animation	С	3		3	0	3	3	0
TOTAL ANIMATION (6)		16	0	16	0	16	16	0
7 - SECTEUR ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE								
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 2e catégorie	A	1	0	1	0	0	0	0
Professeur Enseignement Artistique hors classe	A	7		7	0	6	6	0
Professeur Enseignement Artistique de classe normale	A	7	0	7	1	7	7	0
Assistant Enseignement Artistique Principal de 1ère classe	В	21	0	20	5	20	19	1
Assistant Enseignement Artistique Principal de 2ème classe	В	21	0	21	10	21	8	13
Assistant Enseignement Artistique	В	1	0	1	0	0	0	0
TOTAL ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE (7)		58	0	57	16	54	40	14
8 - SECTEUR CULTUREL								
Bibliothécaire	A	1		1	0	1	0	1
Assistant de Conservation du Patrimoine Principal de 1ère classe	В	2		2	0	2	2	0
Assistant de Conservation du Patrimoine Principal de 2e classe	В	1		1	0	1	1	0
Adjoint du Patrimoine Principal de 1ère classe	С	3	1	4	0	3	3	0
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C	2	1	3	1	2	2	0
Adjoint du Patrimoine	С	1		1	0	0	0	0
TOTAL CULTUREL (8)		10	2	12	1	9	8	1
TOTAL EMPLOIS PERMANENTS		502	-10	491	25	451	401	50

EMPLOIS NON PERMANENTS	CATEGORIE	EMPLOIS BUDGETAIRES DELIE DU 08 07 2021	VARIATION 3 DELIB DU 30 09 2021				
				BUDGETAIRES	Dont : TEMPS NON COMPLET	POURVUS	Contractuels
COLLABORATEUR DE CABINET	A	3		3		0	0
CONTRATS DE PROJET :							
ATTACHE	Α	2		2	1 1	2	2
ASSISTANT DE CONSERVATION	В	1		1	1	1	1
REDACTEUR	В	1		I	1	1	1
TECHNICIEN	В	6		6	1 1	4	4
FECHNICIEN PRINCIPAL 2E CLASSE	В	1		1		1	1
FECHNICIEN PRINCIPAL I ERE CLASSE	В	1		1	1 1	1	1
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL 2ème CLA	В	1		1	1	1	1
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE	С	2		2		1	1
ASSISTANTES MATERNELLES	C	6	-1	5		5	5
MONITEUR-ETUDIANT (Adjoint administratif)	C	2		2	2	2	2
ACCROISSEMENT TEMPORAIRE ACTIVITES (art 3-1a)		9		9		9	9
ACCROISSEMENT SAISONNIER ACTIVITES (art 3-2a)		111		111	2	4	4
MEDECIN VACATAIRES		2		2		2	2
HOTOGRAPHE VACATAIRE		1		1		0	0
OTAL EMPLOIS NON PERMANENTS		149	-1	148	5	34	34

651

TOTAL GENERAL

### Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 11 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30

Objet de l'acte : SEPTEMBRE 2021 - PERSONNEL COMMUNAUTAIRE - MODIFICATION DU

TABLEAU DES EFFECTIFS

Date de décision: 30/09/2021

Date de réception de l'accusé 07/10/2021

de réception :

Numéro de l'acte: 30SEPT2021\_11

Identifiant unique de l'acte: 003-200071363-20210930-30SEPT2021\_11-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 4.1

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 11.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20210930-30SEPT2021\_11-DE-1-1\_1.pdf )